

À Stains, les quartiers populaires veulent se structurer en dehors des appareils politiques

PAR JAMES GREGOIRE
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 9 MAI 2022



Les membres du collectif « On s'en mêle 2022 » à Stains, le 8 mai 2022. © Compte twitter @Onsenmele2022

Alors que la candidature de Jean-Luc Mélenchon apparaissait comme un espoir pour les quartiers populaires, ces derniers se considèrent mis à l'écart des accords conclus pour les législatives. Plutôt que d'attendre, ils ont décidé de s'organiser.

Stains (Seine-Saint-Denis).— Il est presque 14 heures ce dimanche 8 mai à l'espace Paul-Éluard de Stains. Jeunes et moins jeunes prennent place dans cette petite salle de spectacle municipale, tandis que des vidéos du collectif **On s'en mêle 2022**, organisateur de cette «*Assemblée nationale des quartiers populaires*», défilent à l'écran.

Collectif autonome et indépendant créé en amont du premier tour, On s'en mêle 2022 est né du constat que les revendications des quartiers populaires n'étaient pas présentes dans le débat public, d'où l'intérêt d'organiser cette grande convention des quartiers populaires, et pas seulement de banlieue parisienne. La salle continue à se remplir, certain-es sont venu-es en tee-shirt et jeans, d'autres en costume ou en jogging.

Plus de 250 personnes sont attendues pour débattre autour d'une question cruciale: comment faire entendre la voix des quartiers populaires dans le cadre des élections législatives et même après? À travers trois thèmes, habitant-es comme syndicalistes ou associatifs veulent créer un mouvement politique durable.

Le mot d'ordre de la journée est clair: «*C'est à la fois l'exigence et l'affirmation que les quartiers populaires sont des quartiers politiques*», affirme

Omar Slaouti, militant antiraciste et porte-parole du collectif. Il poursuit: «*Il faut que nous, organisations des quartiers populaires, soyons reconnues comme une force politique à part entière et pas seulement une variable d'ajustement!*» La salle est comble, l'après-midi de réflexion commence.



Les membres du collectif « On s'en mêle 2022 » à Stains, le 8 mai 2022. © Compte twitter @Onsenmele2022

Le premier thème de travail est le plus épineux puisqu'il concerne le bilan et les enseignements de la présidentielle. Le constat est le même pour beaucoup: les quartiers se sont mobilisés comme jamais pour Jean-Luc Mélenchon. Rachel Kéké, candidate La France insoumise (LFI) dans le 94, est d'ailleurs présente et largement saluée. «*C'est nous, personnes qui habitons dans les quartiers populaires, qui faisons des métiers essentiels*», rappelle d'entrée de jeu cette figure du mouvement de **grève des femmes de chambre** de l'Ibis Batignolles.

Comme la sienne, d'autres candidatures citoyennes ont été validées dans le cadre des **accords** de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes). C'est le cas par exemple d'Abdelkader Lahmar, professeur à Vaulx-en-Velin et investi pour la 7^e circonscription du Rhône. Il s'agit toutefois de la seule candidature proposée par le collectif qui ait été validée.

Un phénomène que rappelle Aly Diouara, porte-parole de l'association Seine-Saint-Denis au cœur. Plus critique, il évoque justement le manque de représentation des quartiers populaires dans les accords et s'indigne que les «*élus aient participé à la trahison de la gauche...*» Sans accabler la seule gauche, il constate que seulement 2% des candidat-es investis dans le cadre de la Nupes viennent des quartiers. «*Alors que le 93, à lui seul, il représente 3,4% des suffrages exprimés pour Jean-Luc Mélenchon! [...]* Les quartiers populaires ont voté

pour Mélenchon non pas pour l'élire mais pour opérer un vote de rupture!»,clame-t-il devant une salle en phase avec cette prise de parole.

Lazhar Bekkari, habitant de Colombes (92) et ancien candidat LFI aux élections départementales, s'insurgelui aussi au sujet de la répartition choisie pour les législatives. Il prend l'exemple de Rachel Kéké, investie dans la 7^e circonscription du Val-de-Marne, historiquement à droite, donc très difficilement gagnable: *«Pourquoi on n'a pas le droit de l'avoir comme candidate dans nos quartiers? Pourquoi, pour l'union, devons-nous toujours nous mettre de côté?»*

Machiniste RATP, il rapporte les propos de ses collègues qui l'interrogent sur le retour du PS dans le jeu, *«ceux qui ont voté pour la privatisation et pour les lois Travail»*. Il termine son propos comme il l'a commencé, par une question: *«Pourquoi les gens qui nous représentent ne sont pas dans des circonscriptions valables?»*, devant une assemblée exaltée qui applaudit à pleines mains.

Mornia Labssi, habitante de Nanterre

Les militant-es enchaînent sur la stratégie à adopter pour les législatives. *«On a appelé à voter non pas pour le personnage Mélenchon mais pour le programme, qui nous paraissait le plus proche de nos revendications,rappelle Omar Slaouti, tant sur l'aspect de la lutte contre les discriminations que sur le pouvoir d'achat.»* Pour lui, il n'y a *«aucune raison de se dédire de cela.»* Le collectif On s'en mêlea par ailleurs participé à#une série de rencontres au cours des négociations de la Nupes pour discuter des investitures, et *«c'est au regard de cela que nous pouvons affirmer que nous ne sommes pas satisfaits des retours qui nous ont été faits»*,affirme Omar Slaouti.

Une analyse que l'on retrouve chez Mornia Labssi, inspectrice du travail et habitante de Nanterre (Hauts-de-Seine), en introduction du deuxième débat, consacré aux législatives : *«Le constat est clair: on a appelé à voter Mélenchon parce qu'on n'avait pas le choix et pas mieux.»* Elle met toutefois en garde sur le nouveau bloc de gauche qui va émerger, *«avec un PS*

qui a voté la loi El Khomri, des EELV qui manifestent main dans la main avec la police et LFI qui n'aborde jamais la question des discriminations».

Elle-même était candidate sur la circonscription de Nanterre, mais une candidate LFI lui a été préférée. *«Est-ce que les quartiers populaires ont été instrumentalisés? Oui!»*,déclare-t-elle, face à une salle qui acquiesce d'un seul bloc. Elle se plaint que laNupes ne soit presque que *«composée d'appareils politiques»*. *«Ils ne se considèrent qu'entre eux, reproduisent les mêmes choses que partout ailleurs»*,tance Mornia Labssi.

Dissidences

C'est dans cette optique que des militant-es, élu-es et figures de terrain de certaines circonscriptions ont décidé de présenter leur candidature de manière dissidente. Azzédine Taïbi, maire communiste de Stains par exemple, se présente de manière autonome sur sa circonscription, après avoir été écarté des accords de la Nupes. Même cas de figure un peu plus haut, dans la 10^e circonscription du Val-d'Oise. Sanaa Saitouli, militante de terrain et fondatrice de Cergy Demain, y maintiendra sa candidature face notamment à **Aurélien Taché**, aujourd'hui candidat Nupes, anciennement membre du parti présidentiel.

Dégoût présent enfin chez Kevin Vacher, dans la 4^e circonscription des Bouches-du-Rhône, à Marseille, **celle** dans laquelle Jean-Luc Mélenchon a été élu député en 2017. Ce militant associatif, figure du Collectif du 5 novembre et originellement encarté LFI, n'a pas été retenu sur la circonscription qui l'a vu grandir. Qu'importent les accords d'appareils, toutes et tous se présenteront.

Jallal, président d'association au Blanc-Mesnil (93)

Un sentiment d'amertume partagé par Jallal, président d'association au Blanc-Mesnil, pour qui *«il y a une dualité des mondes. D'un côté la France, notre beau pays, République sociale [...]. Mais dans ce monde il y a un autre monde, celui des quartiers populaires»*. Il rappelle la réalité de ceux-là : *«Le chômage, la pauvreté, le mal-logement.»* Continuant sur cette idée de dualité, il affirme l'utilité du collectif On s'en

mêle, «à la fois sur l'élection, la représentativité des quartiers populaires [...] et la finalité politique, donc à la fois la lutte et les idées». Il achève son intervention par cet appel: «Soyons à la hauteur pour créer un programme qui soit au service des quartiers populaires, crédible électoralement mais aussi révolutionnaire.»

Un appel qui résonne avec ce que disait Mornia Labssi en amont de cet événement: «Un sujet qui n'est absolument pas abordé dans les questions politiques, par exemple, c'est celui des discriminations raciales dans l'emploi.» Pour cette inspectrice du travail, c'est une situation insupportable, d'autant que «les personnes des quartiers populaires sont à l'intersection des discriminations, en raison de leur origine, de leur nom, de leur religion... ». Elle dénonce «un bloc de gauche homogène, sans habitants de quartiers populaires : Parler d'effacement, c'est un euphémisme».

Passage de relais

Quel avenir dès lors pour la dynamique ouverte ce printemps? Le troisième et dernier débat de cette «Assemblée nationale des quartiers populaires» s'axe surtout autour de la transmission. Les anciens passent le relais aux plus jeunes pour se structurer. «Moi j'ai eu de la chance, je suis un privilégié, affirme Samir, militant au sein du collectif, j'ai été formé par le Mouvement de l'immigration et des banlieues [MIB, NDLR]. C'est ça qu'il faut donner à notre jeunesse.»

Diangu Traoré, membre du collectif **Francs-Moisins** à Saint-Denis (93), acquiesce: «Il faut former le maximum de personnes. L'éducation populaire commence par son voisin. On a organisé les "Assises des Francs-Moisins", les habitants du quartier ont

pu s'exprimer, échanger ensemble. Chaque année on invite des intervenants pour débattre et éveiller les consciences.» Elle lance un appel solennel au habitant-es de quartiers populaires dans la salle: «Ce travail de terrain, il faut le mettre en application dans tous les quartiers.»



Un peu plus de 250 personnes étaient réunies à l'espace Paul-Éluard de Stains ce 8 mai 2022. © James Gregoire

Une structuration qui sera mise en pratique au cours du débat. En effet, après différentes interventions d'associations et de personnalités militant pour le droit au logement, et notamment après le témoignage de Bouba, qui fait partie d'un groupe de migrants sans logement occupant une maison de retraite à Thiais, Sonia rappelle aux personnes participantes qu'elles ont la possibilité de laisser leurs coordonnées pour venir en aide aux associations et aux habitant-es. «C'est l'occasion de poser des actes sur les mots», dit-elle.

À la fin du débat, plusieurs personnes viennent voir les associations et leurs membres, échantant leurs coordonnées, continuent à discuter. Toutes et tous sont déterminés à poursuivre la lutte. Les participant-es ont la possibilité d'amender et de signer l'appel issu de ces discussions. Omar Slaouti se dit satisfait d'avoir pu créer «un ciment social entre [eux], avec un objectif commun, celui de créer un mouvement politique futur».

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.